

### Entreprises, administrations et associations HORS DEPARTEMENT DE L'AIN

<b>Interprétation petite réunion</b> (2 à 5 personnes) Entretien individuel, réunion petite équipe, entretien d'embauche...	<b>Interprétation Réunion</b> (5 personnes et plus, examen diplômant)	<b>Formation</b>	<b>Conférence</b>  visites culturelles, conférence, réunions publiques, interprétation films ou documentaires, événements publiques ou privés, cérémonies ...
<b>80€/h/interprète</b>	<b>90€/h/interprète</b>	<b>Forfait ½ journée 2 interprètes – 280€/ interprète</b>	<b>110€/h/ interprète</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis obligatoire, retourné avec signature et bon pour accord à la date limite indiquée sur ledit devis.</li> <li>- Maximum 2h pour 1 interprète</li> <li>- Toute heure commencée est due.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis obligatoire, retourné avec signature et bon pour accord à la date limite indiquée sur ledit devis.</li> <li>- Toute heure commencée est due.</li> <li>- Une pause de 15mn à la convenance de l'interprète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis obligatoire, retourné avec signature et bon pour accord à la date limite indiquée sur ledit devis.</li> <li>- Pour des interventions nécessitant un <b>interprète supplémentaire : 90€/h/interprète</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis obligatoire, retourné avec signature et bon pour accord à la date limite indiqué sur le dit devis.</li> <li>- Nombre d'interprète évalué en équipe SILS01 selon des critères de la profession</li> <li>- Toute heure commencée est due.</li> </ul>

#### Conditions générales :

- Frais de repas **15€/interprète**
- Frais d'hébergement au réel.
- Frais de Captation **150€/interprète**
- Frais kilométriques forfaitaires sur Bourg en Bresse : **5€**
- Hors agglomération de Bourg en Bresse **0.60€ /kms**
- Majoration 50% entre 6h - 8h et 18h - 20h ainsi que samedis
- Majoration 100% entre 20h et 6h ainsi que dimanche et jours fériés
- Frais d'immobilisation **10€/h**, il se déclenche au-delà d'un rayon de 10 kms autour du siège social. Il est décompté par tranche de 30mn.
- Annulation 3 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation indiqué sur le devis
- Temps de préparation **50€/h**
- Frais administratifs **10€/interprète** si le SILS01 doit faire appel à un interprète extérieur pour compléter son équipe.
- **Demande à faire prioritairement par mail au sils@afis01.fr en précisant la date, le lieu, les horaires, le motif, personne en présence**

**Information importante : Le Conseil Départemental de l'Ain finance le SILS01 et nous permet de vous proposer des tarifs inférieurs au prix normal.**